



Le Scénith,

Théâtre du Bois-du-Château

Modalités d'utilisation

Prise de contact :

Le projet artistique doit être présenté à la Direction de la Culture, au service 'Action culturelle de proximité' afin d'étudier la faisabilité du projet : elle se fera au regard des orientations culturelles dans le quartier, du plan technique, et des éléments d'organisation de l'accueil du public (billetterie / tarif éventuels....).

Réservation :

Les options de réservation sont étudiées chaque trimestre, au regard des demandes des différents organisateurs de manifestation.

Le planning est construit en tenant compte prioritairement des deux missions principales des salles de proximité : l'accueil de résidences d'artistes et le soutien au projet culturel de quartier.

Au cours du trimestre, il est toujours possible d'y inscrire des occupations « supplémentaires » sur des créneaux encore libres, après concertation avec la/ le responsable de la salle.

Technique :

Une régie son / lumière simple, est accessible dans la salle, sans technicien, sous réserve d'un accord de la Direction de la culture. Si la présence d'un technicien est nécessaire, il sera demandé à l'occupant organisateur, la prise en charge financière de celui-ci. Le montant de la prestation sera calculé sur la base des tarifs votés en Conseil Municipal.

Au moment de la mise à disposition, une signature du règlement intérieur sera demandée.

Direction de la culture

Action culturelle de proximité
Boulevard Général Leclerc
56100 Lorient
Téléphone : 02 97 02 23 16